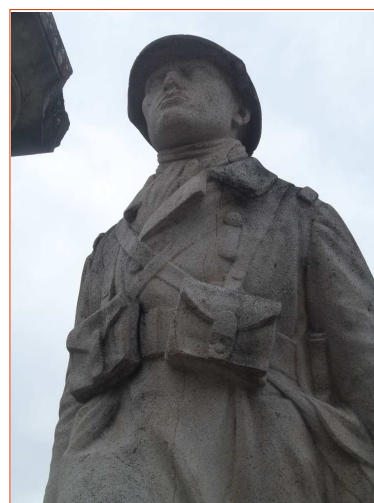
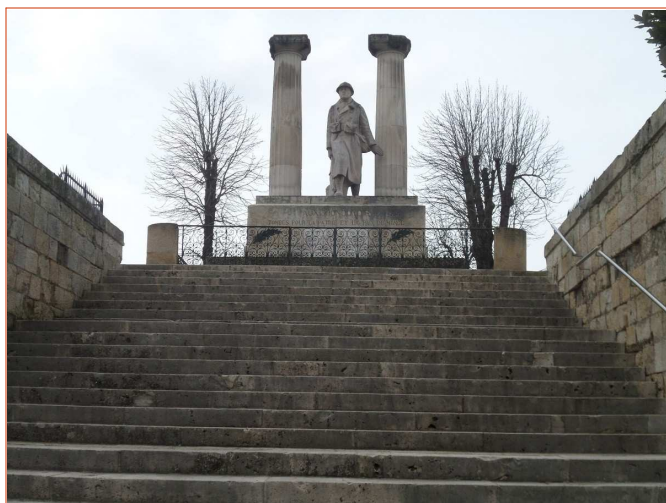


## CONDOM (32) – MONUMENT AUX MORTS

Inscrit au titre des monuments historiques – 18/10/2018



**Date** : 1923

**Sculpteur** : Daniel Joseph BACQUÉ

En 1919, le maire Étienne Naples propose de faire édifier un monument aux morts. A la suite de l'envoi de la « *circulaire du 26 décembre 1919 relatif aux monuments commémoratifs aux morts pour la patrie* », la commune adresse à l'État une demande d'attribution de deux canons pris à l'ennemi, destinés à orner les monuments aux morts des chefs-lieux d'arrondissement. Elle se désista dans un second temps, jugeant les frais de transport trop élevés. Une souscription publique est lancée, mais devant le peu de fonds réunis, un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne est souscrit.

Le sculpteur choisi est Daniel Bacqué qui propose un projet estimé à 50 000 francs. D. Bacqué est né à Vianne (Lot-et-Garonne). Il a étudié la sculpture auprès du sculpteur agenais Augustin Fumadelles (1844-?) et du sculpteur russo-allemand Léopold Bernhard Bernstamm (Riga, 1859- Paris, 1939). Au moment de la commande, il résidait à Lavardac (32). Ce monument a été inauguré le 23 juin 1923 uniquement en présence des familles.

Le monument est implanté en haut du grand escalier placé à l'extrémité de la promenade arborée de la ville. Le monument en pierre blanche se compose d'une statue d'un poilu d'environ 2,20 m de haut entre deux colonnes cannelées à chapiteaux doriques. Le soldat avance d'un pas décidé, le visage farouche, expression que l'on retrouve dans les monuments d'Agen et de Casteljaloux. Il tient de façon inhabituelle son fusil posé à terre par la crosse. L'ensemble prend place sur un haut soubassement quadrangulaire ; le nom des 266 morts est gravé à l'arrière et sur les côtés de ce soubassement. Le haut soubassement évoque les autels romains.

L'inscription à l'avant rend hommage aux hommes tombés pour la patrie et pour la « paix dans le monde ».

Marie-Emmanuelle Desmoulins